

L'hon. J. Gilles Lamontagne (ministre suppléant des Affaires des anciens combattants): Madame le Président, je puis assurer au député que nous faisons tout notre possible pour accélérer les formalités d'octroi des pensions quelles qu'elles soient. Je ne connais pas le cas particulier qu'il évoque, mais je puis m'en occuper s'il désire me donner des renseignements. Il doit cependant comprendre que ce n'est pas toujours la faute de la commission des pensions ni la faute des anciens combattants. Certains d'entre eux ignorent parfois comment au juste s'adresser à la commission des pensions compétente. Nous pouvons les aider quand ils s'adressent à nous.

L'ACCUMULATION DES DEMANDES AU CONSEIL DE RÉVISION DES PENSIONS—ON DEMANDE LA DÉMISSION DU MINISTRE

M. Dan McKenzie (Winnipeg-Assiniboine): Madame le Président, ma question supplémentaire s'adresse au ministre suppléant des Affaires des anciens combattants. L'accumulation des demandes au Conseil de révision des pensions a pris des dimensions telles que bien des anciens combattants meurent avant qu'on ait pu donner suite à la leur. Comme les deux anciens ministres des Affaires des anciens combattants avaient commencé à résoudre le problème et que les choses vont de mal en pis depuis l'arrivée du nouveau ministre, celui-ci est-il prêt à démissionner et à laisser à son remplaçant le soin de régler cette situation grave et même scandaleuse?

Des voix: Oh, oh!

Une voix: Ne répondez pas.

Mme le Président: Le député de Vancouver-Est.

* * *

LE LOGEMENT

L'INFLUENCE DU MARCHÉ SUR LES TAUX D'INTÉRÊT ET LES PRIX IMMOBILIERS

Mme Margaret Mitchell (Vancouver-Est): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre chargé de la Société canadienne d'hypothèques et de logement. Le ministre a déclaré récemment à un groupe de l'ACHDU réuni en congrès qu'une intervention gouvernementale était inutile dans le domaine du logement puisque les forces normales du marché rétabliraient l'équilibre de l'offre et de la demande. Le ministre peut-il nous expliquer par quel miracle le marché arrivera à réduire des taux d'intérêt de 16 p. 100 sur les hypothèques et à enrayer l'escalade des prix immobiliers dans des villes comme Vancouver?

L'hon. Paul J. Cosgrove (ministre des Travaux publics): Madame le Président, je n'ai pas besoin, pour répondre à la question du député, de citer d'autres villes que celle où elle habite et qu'elle a elle-même citée. Même si les prix ont été très élevés et ont grimpé de façon astronomique dans la ville de Vancouver au cours de l'année dernière, le marché a réagi tout aussi fortement et il y a eu un nombre sans précédent de mises en chantier dans cette ville au cours du dernier trimestre de l'année dernière. Voilà comment le marché réagit aux pressions internes.

Questions orales

Mme Mitchell: Madame le Président, de toute évidence, le ministre n'a pas vérifié le prix de ces maisons; personne ne peut s'acheter une maison à Vancouver sans en avoir déjà une. Le ministre est-il disposé à interrompre sa lune de miel avec le secteur immobilier pendant suffisamment de temps pour s'occuper des gens du nord de Terre-Neuve qui sont extrêmement mal logés et ont besoin d'un programme de rénovation des maisons décentralisé comme celui qui vient d'être supprimé?

M. Cosgrove: Madame le Président, je le répète, je pense que madame le député fait erreur; aucun programme n'a été supprimé. Je suppose qu'elle fait allusion au fait que l'administration du programme de revalorisations a été confiée à un autre organisme dans la province dont il parle. A vrai dire, je pense que son intervention est malsaine pour la société, pour les personnes concernées ou même pour les personnes qui, d'après nous, ne faisaient pas du bon travail, si je puis m'exprimer ainsi.

* * *

LE PROGRAMME ÉNERGÉTIQUE NATIONAL

LA CANADIANISATION DE L'INDUSTRIE PÉTROLIÈRE—LES MESURES PRISES PAR LES MULTINATIONALES POUR SE CONFORMER AUX EXIGENCES DU GOUVERNEMENT

M. Maurice Foster (Algoma): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Étant donné l'importance que le gouvernement a accordé à la canadianisation de notre industrie pétrolière dans son Programme énergétique national, le ministre pourrait-il nous dire s'il est exact que, comme le prétend la presse d'hier soir au moins sept sociétés pétrolières multinationales, soit: Getty, Murphy, Suncor, Ultramar, Gulf, Shell et Mobil sont toutes en train de prendre des mesures pour que, conformément aux exigences du gouvernement du Canada, la majorité des actions soient détenues par des Canadiens.

● (1500)

L'hon. Marc Lalonde (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Madame le Président, le gouvernement se réjouit comme, je le pense, la plupart des Canadiens sauf quelques conservateurs des décisions prises au cours des dernières semaines et qui font que Dome Petroleum a accepté de devenir une société canadienne tandis que Petrofina devenait désormais la propriété de tous les Canadiens.

Des voix: Bravo!

M. Lalonde: Je sais que plusieurs sociétés étrangères sont entrées en pourparlers avec des détenteurs de capitaux privés au Canada afin que la proportion d'actionnaires canadiens s'accroisse considérablement dans l'industrie pétrolière et gazière, ce qui permettrait aux Canadiens de posséder et de contrôler ce secteur bien avant 1990. Nous nous réjouissons de ces récents développements. J'espère qu'un grand nombre de sociétés vont effectivement se conformer aux objectifs énoncés dans le programme et que très bientôt la proportion d'actionnaires canadiens sera beaucoup plus importante que par le passé.